



Le 6 août 2014

Comité des finances de la Chambre des communes  
131, rue Queen – 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Canada

#### Mémoire d'IGPC Éthanol Inc. - Consultation pour le budget de 2015

##### Résumé

IGPC Éthanol Inc. est une filiale à 100 % d'*Integrated Grain Processors Cooperative*, l'une des plus importantes coopératives agricoles du Canada. Comptant quelque 800 membres, la coopérative exploite une usine d'éthanol de pointe à Aylmer, en Ontario. IGPC crée de la valeur ajoutée pour ses actionnaires, ses agriculteurs, ses entreprises et ses employés locaux dans une collectivité rurale aux prises avec un taux de chômage chronique élevé et peu de débouchés.

À titre de membre de l'Association canadienne des carburants renouvelables (ACCR), IGPC Éthanol Inc. appuie les priorités indiquées dans le mémoire de l'Association. Plus précisément, IGPC formule les recommandations en matière de politiques suivantes :

- assurer aux consommateurs le choix à la pompe à essence en appuyant une nouvelle infrastructure;
- appuyer l'innovation et la commercialisation de nouvelles technologies de fabrication de carburants renouvelables et de biocarburants.

Tenant compte des réalités financières actuelles, ces recommandations permettront de s'assurer que le secteur national des carburants renouvelables du Canada continue d'évoluer et de prendre de l'expansion. IGPC Éthanol Inc. espère avoir l'occasion de discuter de ces propositions devant les comités parlementaires.

##### Priorités

#### 1 – Assurer aux consommateurs le choix à la pompe à essence en appuyant une nouvelle infrastructure

À partir de 2017, les constructeurs d'automobiles nord-américains seront tenus d'améliorer la capacité d'économie de carburant des véhicules en vertu des normes de *Corporate Average Fuel Economy* (CAFE). En 2025, au Canada, les véhicules auront plus que doublé leur efficacité en matière de consommation de carburant, sur une moyenne du parc automobile, soit 4,34 l/100 km (54 miles par gallon).

Selon le consensus dominant chez les constructeurs d'automobiles canadiens, la voie de la conformité doit reposer à la fois sur un virage technologique des constructeurs et de nouveaux carburants pour alimenter cette technologie. Ces constructeurs ont déclaré publiquement qu'ils avaient besoin d'un carburant à plus haut indice d'octane pour alimenter des moteurs plus petits et plus légers comme l'exigeront les nouvelles normes de réduction de la consommation de carburant.

*Il n'existe pas de source d'octane plus propre et meilleur marché que l'éthanol.* L'éthanol et l'essence-éthanol (comme l'E20 ou l'E30) constituent la source d'octane la moins onéreuse qui existe. Ces mélanges à plus haute teneur en carburants renouvelables offrent le niveau d'octane accru nécessaire pour faire fonctionner de petits moteurs à taux de compression élevé tout en réduisant les émissions de gaz d'échappement. L'éthanol est un mélange à indice d'octane de 113 et, par conséquent, les mélanges à indice d'octane élevé sont tout indiqués pour aider les constructeurs d'automobiles à mieux répondre aux exigences plus strictes en matière de réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz. En fait, les constructeurs automobiles européens ont demandé des mélanges à teneur en éthanol de l'ordre de 20 %, et le Brésil exige que l'essence contienne 27 % d'éthanol.

Le renouvellement de l'infrastructure de distribution des carburants est un processus de longue haleine. Par exemple, il y a plus de 3,5 millions de véhicules sur les routes canadiennes qui peuvent consommer jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Aux États-Unis, on compte plus de 3 000 pompes d'E85 et des milliers d'autres qui offrent des mélanges à teneur moyenne en éthanol. En outre, le nombre des pompes commerciales offrant des mélanges contenant de 10 à 20 % de biodiesel directement aux consommateurs est pleine croissance. Au Canada, on compte quatre pompes à essence qui offrent de l'E85 aux consommateurs et aucune qui n'offre des mélanges à plus forte teneur en biodiesel dans les stations d'essence commerciales. Les consommateurs canadiens n'ont tout simplement pas accès à des substituts des produits pétroliers.

Ce phénomène n'est pas limité aux carburants renouvelables comme l'éthanol et le biodiesel – c'est le cas de toutes les solutions de rechange aux produits pétroliers conventionnels pour le secteur des transports. Les autres solutions de remplacement comme le gaz naturel, l'hydrogène et l'électrification à plus vaste échelle ne permettent pas de créer la masse critique nécessaire pour encourager les consommateurs à se tourner vers des solutions de rechange aux options offertes actuellement : l'essence traditionnelle et le diesel.

IGPC Éthanol Inc. recommande au gouvernement d'encourager le renouvellement des pompes actuelles et les nouveaux venus sur le marché en offrant des incitatifs fiscaux — sous forme d'un crédit d'impôt direct ou d'une déduction pour amortissement - aux commerçants qui souhaitent offrir ces carburants de remplacement aux consommateurs. Il convient de répéter que des programmes semblables aux États-Unis offrent une solution de rechange efficace, et ô combien nécessaire, pour encourager le renouvellement de milliers de pompes à essence qui offrent des mélanges à teneur en carburant renouvelable plus élevée aux consommateurs.

En réalité, si le Canada ne réalise pas ces investissements, la réglementation adoptée en matière d'économie de carburant pour améliorer le rendement énergétique des véhicules sera complètement inefficace. Les consommateurs doivent avoir accès aux mêmes carburants que ceux qui sont utilisés pour les essais sur véhicules afin de tirer parti des progrès technologiques comme l'exige la réglementation. À défaut de quoi, les consommateurs seront simplement forcés de payer les coûts additionnels des technologies qui sont prédites sur des carburants qui ne leur sont pas proposés. Au bout du compte, on nous proposera des véhicules plus coûteux n'offrant pas d'avantages écologiques apparents.

À notre avis, cette proposition permettra de mettre sur pied l'infrastructure, ô combien nécessaire, dans nos localités car il est maintenant temps de prendre les mesures nécessaires pour que le Canada se dote d'une infrastructure de distribution des carburants qui permettra d'offrir des mélanges à plus fort indice d'octane aux consommateurs, et d'atteindre ses objectifs en matière environnementale énoncés dans la réglementation visant l'économie de carburant.

## **2 – Appuyer l'innovation et la commercialisation de nouvelles technologies dans la bioéconomie en soutenant les bioraffineries**

Le Canada a un secteur technologique d'énergie propre prospère. On a besoin de plateformes de politique pour attirer les investissements cruciaux pour le pays, appuyer les démonstrations précédant la commercialisation et combler les lacunes en matière de financement de façon à mettre au point de nouveaux carburants renouvelables et des technologies de fabrication de produits écologiques et à les commercialiser de façon efficace au Canada. Jusqu'à présent, des programmes comme le Fonds d'appui technologique au développement durable (TDDC) et le Fonds des biocarburants ProGen ont été couronnés de succès.

Les sociétés canadiennes du secteur des technologies propres cherchant à se diversifier et à pénétrer les marchés commerciaux sont confrontées à des difficultés causées par le manque de ressources et une concurrence féroce. Le Fonds TDDC connaît un succès sans précédent en aidant des sociétés du secteur des technologies propres à démontrer la viabilité de leur technologie. Étant donné que peu de projets de développement de fonds d'appui technologique voient le jour par la suite, le Fonds TDDC doit trouver un moyen de démontrer les réussites des technologies financées par le Fonds TDDC sur de plus vastes marchés.

IGPC Éthanol Inc. a salué le refinancement du Fonds TDDC annoncé dans le budget de 2013 et souhaite que le gouvernement continue d'assurer le leadership pour attirer les investissements au Canada. On a entendu de nombreuses anecdotes de réussite du Fonds TDDC qui sont *maintenant* au point mort en raison d'un manque de capitaux pour commercialiser la technologie. Néanmoins, il n'existe pas de fonds de commercialisation pour assurer l'expansion de la bioéconomie qui aiderait les sociétés biotechnologiques à commercialiser leurs produits.

Comme le mentionne un rapport rédigé par *McKinsey and Company* pour Ressources naturelles Canada et TDDC, la bioéconomie est un terrain fertile à la croissance sur le marché mondial. Cependant, pour être commercialement viable, on aurait besoin d'un fonds de transition pour ces nouvelles technologies. Autour du monde, de nombreux pays réalisent des investissements stratégiques pour attirer les sociétés de recherche et de développement et encourager la commercialisation de ces technologies naissantes. Ces pays détournent les investissements du Canada, qui a pourtant un net avantage dans le domaine des ressources naturelles.

IGPC Ethanol Inc. propose de créer un **fonds des bioraffineries** pour l'innovation et la commercialisation dans le domaine de la bioéconomie. Ce nouveau fonds permettra de s'assurer que les nouvelles technologies développées au Canada sont efficacement commercialisées et mises en marché au Canada. IGPC Éthanol Inc. estime que, pour être admissibles à ce fonds, les projets proposés devront posséder les caractéristiques suivantes :

- Neutralité des matières premières — aucune restriction au niveau des cultures ne devrait s'appliquer si la biomasse est viable et renouvelable.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) — réduire les émissions de carbone des produits et(ou) l'empreinte écologique globale d'un substitut par rapport aux produits pétroliers conventionnels.
- Axé sur la commercialisation des produits et technologies novateurs – s'abstenir de toute disposition « premier du genre », mais se concentrer sur l'innovation au Canada.
- Destiné à accroître le rendement énergétique des processus actuels afin d'améliorer l'empreinte écologique des opérations actuelles, plus particulièrement par le prétraitement des matières premières et(ou) la qualité de la biomasse existante.
- Dispositions relatives à la limite sur le cumul de l'aide qui soient compatibles avec les directives du Conseil du Trésor (70 %).

IGPC Éthanol Inc. recommande de rediriger la totalité des capitaux non déployés du Fonds des biocarburants ProGen originel de 500 millions de dollars vers ce nouveaux fonds des bioraffineries. Tout capital actuellement engagé, mais non déployé dans un projet précis en vertu du Fonds des biocarburants ProGen, devrait être réaffecté au nouveau fonds des bioraffineries après 2017.

Ce faisant, on contribuera à la recherche, au développement, à l'innovation et à la commercialisation au Canada. IGPC Éthanol Inc. se fera un plaisir d'examiner en détail ces propositions devant les comités parlementaires.

Recevez, Mesdames/Messieurs, mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jim Grey". The signature is fluid and cursive, with a large initial "J" and "G".

Jim Grey, chef de  
la direction, IGPC  
Ethanol Inc.

L'honorable James Rajotte, député d'Edmonton-Leduc  
L'honorable Joe Preston, député d'Elgin-Middlesex-London  
Scott Thurlow, président, Association canadienne des carburants renouvelables  
Andrea Kent, vice-président, Communications, Association canadienne des carburants renouvelables